

Collectif Pasde0deconduite
20 rue des Martyrs
75 009 Paris

Paris, le

24 AVR. 2012

Madame, Monsieur,

La lettre ouverte que vous m'avez adressée a retenu toute mon attention. Vous le savez, j'ai souhaité placer le soutien à la jeunesse au cœur de mon projet présidentiel.

Comme vous, je suis convaincu que la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de prévention dans le domaine de la santé et de l'éducation, dès le plus jeune âge, est essentielle. C'est en premier lieu une question de justice, c'est aussi une question d'efficacité des politiques publiques : il faut s'attaquer aux inégalités à la racine, car plus l'on attend, plus il devient difficile de les corriger.

Comme vous, je suis heurté par l'instrumentalisation dont la prévention dite précoce peut faire l'objet. C'était le cas dès 2006 avec le rapport concernant la détection supposée des troubles de conduite chez l'enfant et l'adolescent qui a séduit une partie de la classe politique. C'est toujours le cas aujourd'hui avec diverses tentatives destinées à cataloguer les plus jeunes en fonction de leur réussite à des tests scolaires ou de leur assiduité à l'école.

Pour ma part, la lutte contre toute forme de déterminisme social est au cœur de mon engagement politique. Les programmes de prévention qui doivent être menés pour concrétiser cette ambition doivent obéir à un certain nombre de principes pour être justes et efficaces. Il s'agit bien de donner, à temps, davantage à ceux qui en ont le plus besoin et non de stigmatiser, trier ou encore fichier. C'est ce que vous avez baptisé la « prévention prévenante », par opposition à la prévention que l'on peut qualifier de « prédictive ». Cette approche, que vous avez eu l'occasion d'illustrer par 40 actions de prévention lors de votre séminaire du 28 janvier dernier, rencontre nombre des aspects du projet que j'ai eu l'occasion de présenter aux Français au cours des derniers mois.

Pour agir dès le plus jeune âge, je mettrai progressivement en place, avec les collectivités territoriales, un service public de la petite enfance pour permettre à toutes et tous de mieux articuler vie personnelle et professionnelle, et un accueil de qualité des enfants dès leur plus jeune âge pour lutter contre les inégalités. De nouvelles places d'accueil pour la petite enfance seront ainsi développées dans les différents modes de garde adaptés à la diversité des besoins des familles : crèches collectives, crèches familiales, mais aussi relais d'assistantes maternelles. Par ailleurs, je reviendrai sur les suppressions de classes en maternelle (effectifs divisés par trois en 10 ans) pour que les enfants qui sont en mesure d'être scolarisés puissent l'être à partir de deux ans si les parents le souhaitent.

.../...

Je lancerai également un plan de santé publique autour de la santé des enfants et des adolescents. On le sait, le surpoids et l'obésité sont beaucoup moins fréquents chez les enfants dont le père est cadre que chez ceux dont le père est ouvrier, et ce dès l'école maternelle. La médecine scolaire a de plus en plus de missions et de moins en moins de moyens. Je revaloriserai les services de santé scolaire. Une partie des 60 000 postes que j'ai prévu de créer au sein de l'Education Nationale sera affectée au renforcement de leurs effectifs.

Je me suis également engagé à rétablir les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Les enfants qui rencontrent des difficultés à l'école doivent pouvoir bénéficier d'un soutien particulier. Les enfants souffrant d'une pathologie, de troubles psychiques ou de troubles du comportement doivent se voir offrir une prise en charge adaptée et pluridisciplinaire, en coordination étroite avec les intervenants extérieurs à l'école.

Ces dispositifs de prise en charge des enfants doivent être mieux articulés avec les programmes d'accompagnement des parents. Au cours des dernières années, le soutien à la parentalité a été détourné de cette approche universelle et préventive, avec l'apparition des contrats de responsabilité parentale, des stages parentaux ou des conseils des droits et devoirs des familles.

Enfin, comme vous, je ne crois pas que le rôle des responsables politiques soit de dire quelles sont les bonnes méthodes pour l'apprentissage de la lecture ou la scolarisation des enfants en difficulté. Ils n'ont pas les compétences pour le faire. Nous devons nous appuyer sur une expertise scientifique. S'agissant en particulier de l'autisme, je tirerai les conséquences du récent rapport de la Haute autorité de santé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.



Handwritten signature of François Hollande in blue ink, written over a horizontal line.

François HOLLANDE